

**République Française**  
**Département de l'Hérault**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT**

~~~~~  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 06 octobre 2008**  
~~~~~

**MARCHE DE TRAVAUX AMENAGEMENT DES ABORDS DU PONT DU DIABLE A ANIANE/ST JEAN  
DE FOS AVENANT N°1 AU LOT 06 « PASSERELLE »**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour,  
lundi 6 octobre 2008, à Gignac, au siège de la Communauté de communes.

Sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

**Etaient Présents :** M. VILLARET Louis - M. JOVER Jean-Marcel - M. DONNADIEU Jacques - M. CARCELLER Claude - M. SAINTPIERRE Michel - Mme CONSTANT Agnès - M. BONNAFOUS Claude - M. BERTOLINI Jean-Pierre - M. RUIZ Jean-François - M. DOUYSET Bernard - Mme BEDES Marie-Claude - M. CABLAT David - M. CADARS Cyrille - M. CADILHAC Jean-François - M. CAUMEIL Bernard - M. CORBEAU Eric - Mme DEJEAN Anne-Marie - M. DELIEUZE Pascal - Mme DELONCA Hélène - M. DURET Jean-Pierre - M. FABRE Jean - M. GABAUDAN Jean-Pierre - Mme GALVEZ Fabienne - M. GREZES Frédéric - M. JEREZ Bernard - M. LASSALVY Christian - M. LECOMTE Olivier - M. MARC Jean-Claude - M. PECHIN Jean-Pierre - M. PIERRUGUES Georges - M. RODIER Bruno - M. TREMOULET Bernard - M. TOURET Jean-Louis - M. YVANEZ André - Mme VAILHE-SIBERTIN-BLANC Marie-Agnès - M. VENTURE Jean-Pierre - M. ALEGRE Richard - M. TARISSE Jean-Marie - M. DELIEUZE Pascal  
M. GALABRUN Jacky donne pouvoir à M. VILLARET Louis - Mme DEJEAN Anne-Marie donne pouvoir à Monsieur LASSALVY Christian

**Absents ou excusés :** Mme BARRAL Hélène - M. CABELLO Gérard - Mme COMBES Caroline - M. DEJEAN Maurice - Mme DEJEAN Anne-Marie - M. REQUIRAND Daniel - M. PALOC Eric - Mme CALVIGNAC Brigitte - Mme CONTRERAS Sylvie - M. POUJOL Robert - M. SIDERIS André - M. LAMONT Didier - M. GAS TAN François - M. GALABRUN Jacky - M. HENRY Marc - M. SIEGEL Robert - M. VAN-RUYSKENSVELDE Jean-Pierre - M. MACHETEL Philippe

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,**

**Sur** le rapport du Président,

**Vu** l'article 118 du Code des Marchés Publics 2006,

**Vu** les crédits votés au Budget Principal 2008 pour le financement des travaux d'aménagement des abords du pont du Diable, soit 2 766 000€ TTC,

**Considérant** les travaux supplémentaires et les ajustements à réaliser sur le lot 06 de ce marché et l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 10/09/2008,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint,

**DECIDE**

à la majorité des suffrages exprimés avec une abstention,

- **D'approuver** l'avenant n°1 au lot 06 « Passerelle » du marché de travaux « Aménagement des abords du pont du Diable » attribué au groupement Freyssinet/Bonna Sabla

Montant des prestations supplémentaires (HT)	48 425,00 €
Montant initial du marché HT	969 233,24 €
Nouveau montant du marché HT	1 017 658,24 €
Pourcentage d'évolution par rapport au marché initial (avenant n°1)	5,00%

- **D'autoriser** le Président à signer cet avenant et toutes les pièces afférentes à cette affaire

La nouvelle dépense à la charge de la Communauté de communes sera imputée au chapitre opération 1016 article 2312 du budget principal 2008.

Transmission au Représentant de l'Etat  
N° 82 le 8 OCTOBRE 2008  
Publication le 7 OCTOBRE 2008  
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE  
Gignac, le 7 OCTOBRE 2008  
Le Président de la Communauté de communes,  
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes

